

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 Avril 2026

Ouverture de la séance à 18 h 30 – Appel nominal réalisé et quorum vérifié (Émil Jahan absent, les autres présents). Mme Muriel SABY a été désignée comme secrétaire. L'approbation du compte-rendu du 25.03.2026 est reportée à la prochaine séance.

➤ Ordre du jour :

Mme le Maire retire de l'ordre du jour le vote des Comptes Financiers Uniques 2025 des budgets Eau et Commune (les documents seront disponibles hors délai).

▶ Compositions des commissions intercommunales :

- **C.L.E.C.T.** (Commission locale d'évaluation des charges transférées) : Hélène Garcier élue à l'unanimité. C'est une commission financière liée aux transferts ou reprises de compétences entre les communes et la communauté de Communes (ex. sortie de Pra Loup d'Ubaye tourisme).
- **Commission Environnement** (assainissement, gestion des risques naturels, Natura 2000) : Marion Borel (titulaire) et Hélène Garcier (suppléante) élues à l'unanimité,
- **Commission Attractivité** (développement économique, plan alimentaire territorial, bois/forêt, tiers-lieu Breissand) : Romain Marceau (titulaire) et Hélène Garcier (suppléante) élus à l'unanimité,
- **Commission Cadre de vie** (patrimoine, solidarité/, mobilité/ jeunesse) : Hélène Garcier est vice-présidente et représentera la commune ; un suppléant est désigné : Marion Borel est désignée à l'unanimité,
- **Commission Aménagement** (travaux, déchets, Géomas/SIG, règlementation afférente PLPDMA/SCOT, STRADET) : Claude Favy (titulaire) et Hélène Garcier (suppléante) élus à l'unanimité,
- **Commission Finances & Ressources humaines** : Hélène Garcier (titulaire) et Daniel Jean (suppléant) élus à l'unanimité,
- **Commission Marchés et procédures adaptées** (MAPA) : Hélène Garcier (titulaire) et Daniel Jean (suppléant) élus à l'unanimité.

▶ Commissions des impôts directs :

- **C.I.I.D.** : pour la mise en place de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.) la C.C.V.U.S.P. a demandé à la Commune de transmettre une liste de 4 noms de personnes susceptibles de faire partie de cette commission (2 titulaires et 2 suppléants).
- **C.C.I.D.** : de même, pour la mise en place de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.), les services fiscaux demandent à la Commune de transmettre une liste de 24 noms de personnes susceptibles de faire partie de cette commission (2 titulaires et 2 suppléants).

▶ Composition du C.C.A.S. (membres élus) :

La décision de conserver 10 membres (5 élus + 5 société civile) est votée à l'unanimité. Les 5 membres du Conseil municipal désignés sont : Muriel Saby, Brigitte Prévot, Daniel Jean, Delphine Rayne et Marion Borel. Rappel des missions CCAS : par exemple des aides ponctuelles (factures impayées, bons alimentaires) mais également les repas et colis des anciens. Financement du CCAS : les vide-greniers (biens communaux, objets donnés), vente de gâteaux, lotos. Mais il sera nécessaire de renouveler les idées pour trouver de nouvelles recettes.

► Désignation des délégués :

- **P.I.C.S.** (Plan intercommunal de sauvegarde) : Claude Favy (titulaire) et Vincent Tessier (suppléant) sont élus à l'unanimité.
- **Correspondant Incendie et secours** (SDIS) : Vincent Tessier est désigné à l'unanimité. Il aura un rôle de référent en cas de gestion de crise (ex. débordement torrent...).
- **Urbanisme** : Daniel Jean est désigné pour gérer les dossiers d'urbanisme concernant Mme le Maire personnellement.

➤ Questions et informations diverses :

- **Contentieux d'urbanisme** : l'audience du dossier de demande de démolition d'une construction illégale à L'Argile a été reportée. Pour le dossier de contestation de la limite de propriété (barrière en bois) au Bourget, la procédure suit son cours.
- **Urbanisme** : la possible location comme lieu d'habitation d'un niveau déclaré « garage » dans une construction récente va être vérifiée.
- **Meublés de tourisme** : il est rappelé que la déclaration en mairie est obligatoire pour percevoir la taxe de séjour. La Communauté de communes qui évalue à environ 500 000 € la taxe de séjour qu'elle perçoit par an, estime qu'elle pourrait récupérer le double si toutes les déclarations de locations étaient faites. Les communes souhaitent aider au contrôle des locations mais envisagent de demander une compensation financière. Se pose la problématique de la tension sur le logement à l'année (saisonniers/habitants). Une discussion est engagée sur des formes de location de 10–11 mois.

La séance est levée à 19H40

